

Réunion des Délégués du Personnel du mois de septembre 2005

Préambule : Après une analyse très fine des réponses officielles du compte rendu direction, il semblerait (mais cela reste très hypothétique ☺) que certaines réponses soient différentes de celles données en séance. Nous vous les rapportons donc ici.

- Nous vous demandons de prévoir une augmentation de la prime de transport de 30% pour pallier à la très forte hausse du carburant !

Direction: La question est transmise à la DRH France. Nous saurons si cela doit être traité au niveau du groupe ou sur le site.

CFDT: Réponse B ou coup de fil à Matta, en tout cas, cette prime doit être réévaluée.
- Nous demandons la revalorisation de l'indemnité kilométrique de déplacement tenant compte du tarif de l'assurance depuis 4ans.

Direction: Un barème est clairement défini au niveau du groupe.

CFDT: Malgré cette réponse B, le DRH Groupe devrait réétudier ses calculs!
- Les postes étant ouverts depuis maintenant plus d'un an dans la bourse de l'emploi, nous demandons le réajustement des équipes postées par l'embauche des intérimaires.

Direction: Les postes de Polaris n'ont été rouverts qu'en Juillet 2005.

CFDT: Pourquoi ? La présence d'intérimaires ne remonte-elle pas à plusieurs années ?
- Suivi des 8 PRP plan fonction.

Direction: Aucune adhésion.

CFDT : Pourquoi la direction refuse de proposer le PRP aux personnes qui pourraient en profiter ? Nous ne comprenons pas pourquoi la direction ne veut pas de PRP ... Il ne fallait pas en faire la demande dans ce cas !
- Suivi des 23 PRP plan usine.

Direction: Aucune adhésion.
- Nous vous demandons de nous fournir pour chaque salarié un bilan OSATYS sur la période 2004 et sur le premier semestre 2005 (question posée depuis avril 2005).

Direction: Le bilan sera présenté à la réunion des DP d'octobre.

CFDT: Enfin !
- Tempo :** Depuis la mise en place du nouveau système de GTA, nous n'avons plus de récapitulatif mensuel, jour par jour. Nous sommes donc dans l'impossibilité de vérifier la

bonne saisie des évènements. (Question posée depuis janvier 2005).

Direction: Nous allons faire rajouter une rubrique. (cas de non concordance avec la réponse officielle écrite)

CFDT: Tout de même...

8. Suite à la réponse donnée par la Direction concernant l'obtention de congés exceptionnels au titre du temps de travail 2004 : Point sur la situation. (Question posée depuis janvier 2005).
Direction: Le bilan sera présenté à la réunion des DP d'octobre.
CFDT: On va pouvoir enfin poser d'autres questions !
9. Vous devez respecter l'accord « évolution de carrières » soit une promotion de 5 TEX par an et par atelier.
Direction: Il n'y aura que 2 TEX cette année, mais nous ne dénonçons pas l'accord.
CFDT: Comprenne qui pourra ?!
10. CE3, 1er étage: Réfection des toilettes, remise en état et isolation des plafonds. Etat d'avancement ? (question posée depuis mars 2005)
Direction: la réfection des toilettes est remise en cause par la prochaine prévision de réduction des coûts.
CFDT: On n'a pas été assez rapide pour poser cette question ... ☹
11. Informatique : Comment se fait-il qu'Atos ait autant de mal à prendre en compte les problèmes rencontrés sur le site.
Direction: Une personne est chargée de lister les problèmes rencontrés. Une fiche est à remplir sur le réseau.
CFDT: Pourquoi ne pas reprendre un donneur d'ordre tout simplement ? C'était le cas jadis avec Teamlog et ça fonctionnait mieux.
12. Tri sélectif : nous demandons la pose de mini containers pour le recyclage du verre par service.
Direction: Une commande de mini conteneur est passée par le service HSE.
CFDT: Ben voilà ... C'était pas si dur ... ☺
13. Point sur le nettoyage des réfectoires des Unités de Productions : nous voulons une réponse ce mois-ci.
Direction: Le contrat va être revu, en attendant nous allons faire le nécessaire pour qu'un nettoyage soit fait. (et encore une non concordance)
CFDT: Que ce passe t'il ?? La neige est proche ?
14. Depuis combien de temps les intérimaires présents sur le site n'ont-ils pas eu de congés ?
Direction: Une semaine de congés pour la personne du laboratoire et des jours ponctuellement pris sur BH et Polaris.
CFDT: Nous rappelons à tous les intérimaires qu'ils peuvent prendre des jours de congés comme les embauchés ... Ils ont les mêmes droits.